



## Le Parc des Alpilles mène un chantier d'enlèvement des plantes envahissantes au Paradou et à Aureille

Figuier de barbarie, agave, armoise, ambroisie, griffes de sorcière, Yucca... quel est le point commun entre toutes ces plantes ? Ce sont des plantes exotiques invasives qui ont un impact néfaste sur l'environnement et la biodiversité en colonisant et en envahissant les écosystèmes. 80 espèces envahissantes sont répertoriées en Provence-Alpes-Côte d'Azur avec un niveau de prolifération plus ou moins important.

Si dans les Alpilles nous sommes encore relativement épargnés, certains secteurs autour de Marseille par exemple sont très impactés. C'est pour anticiper la colonisation par certaines de ces plantes que le Parc naturel régional des Alpilles mène actuellement un chantier d'enlèvement au Paradou et à Aureille avec le soutien financier de l'Etat dans le cadre de France Relance (15 000€ financés à 80% par l'Etat et 20% par le Parc).

Les secteurs des tours de Castillon et du château d'Aureille ont été identifiés comme foyers de dissémination de figuiers de barbarie et d'agaves. Ces deux espèces viennent d'Amérique centrale et n'ont pas de concurrence, c'est-à-dire qu'elles remplacent petit à petit les autres végétaux présents comme les cistes et les orchidées. Leur eau et leur sucre sont très appréciés des oiseaux et des petits mammifères tels que les lapins et les rats qui contribuent ainsi à leur prolifération.

Pour mener ces chantiers, le Parc des Alpilles a fait appel à l'entreprise Agir Ecologique basée à Saint-Maximin qui a déjà une solide expérience en la matière et qui vient de mener un chantier du même type dans le Parc national des Calanques. La récolte et le traitement des végétaux est fait de façon à éviter une nouvelle germination des graines. L'entreprise a évalué le chantier à 30 m3 soit 7,5 tonnes de plantes retirées à la main sur deux semaines de travail.

Ce lundi 22 mai, le Parc des Alpilles organisait un temps d'échange sur site avec des élus et des agents des espaces verts pour sensibiliser les collectivités à la problématique et présenter les méthodes d'élimination. Une première initiative pour inciter les communes à en faire de même sur leur territoire.

Pour éviter de voir coloniser nos paysages provençaux, n'achetez pas ce type de plantes pour votre jardin et renseignez-vous si vous avez un doute sur <https://invmed.fr/>.

Plus d'infos : Jean-Michel Pirastru, chargé de mission biodiversité - [jm.pirastru@parc-alpilles.fr](mailto:jm.pirastru@parc-alpilles.fr)

Maison du Parc naturel régional des Alpilles - 2 boulevard Marceau - 13210 Saint-Rémy-de-Provence  
T. 04 90 90 44 00 | F. 04 90 90 03 76 | [contact@parc-alpilles.fr](mailto:contact@parc-alpilles.fr) | [www.parc-alpilles.fr](http://www.parc-alpilles.fr)